Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 41 (2014)

Heft: 6

Artikel: "Le français précoce" divise le pays

Autor: Lettau, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Le français précoce» divise le pays

La Suisse fait face aujourd'hui à des luttes intestines de nature linguistique: des cantons alémaniques refusent désormais d'enseigner le français dans leurs écoles primaires. Les Romands voient la cohésion de la nation en danger.

MARC LETTAU

Dans le bus de la Société de transport de Bienne, une dame parle en allemand à sa voisine. Celle-ci lui répond avec éloquence en français. Les deux interlocutrices se comprennent parfaitement. Elles mènent une discussion animée dans les deux langues, mêlant parfois dans une même phrase mots allemands et français. Rien d'étonnant, nous sommes à Bienne. Ces deux dames, à l'image de 63% de la population locale, sont bilingues ou multilingues.

Quadrilingue, multilingue

Mais Bienne est une exception. A fortiori, le quadrilinguisme officiel de la Suisse ne doit pas laisser penser que les quadrilingues sont légion en Suisse. Les Suisses maîtrisant les quatre langues nationales – allemand, français, italien et romanche – sont rares. Mais il est vrai que les Suisses ont très souvent l'habitude de parler une langue différente sur leur lieu de travail ou de formation et chez eux. Au quotidien, plus de Suisses parlent français qu'il n'y a de Romands et un nombre bien plus important de Suisses parlent le suisse allemand ou l'allemand stan-

dard à l'extérieur de chez eux que la Suisse ne compte de germanophones. Les quatre langues nationales jouent donc un rôle important et favorisent la compréhension mutuelle dans une société de plus en plus mobile. La loi fédérale sur les langues vise en ce sens «à renforcer le quadrilinguisme qui caractérise la Suisse» et «à consolider la cohésion nationale» en portant une attention particulière aux langues nationales. Cela semble une évidence pour la majorité des Suisses: plus il y aura de personnes parlant plus d'une langue nationale, ou tout au moins la comprenant, plus le concept de «Willensnation», c'est-à-dire de nation issue d'une volonté politique commune, fera sens.

Une situation explosive

Mais la situation en Suisse est devenue explosive. La Suisse romande estime que la Suisse alémanique joue avec la paix linguistique de la nation. «La guerre des langues est déclarée», titrait ainsi l'hebdomadaire «L'Hebdo» en mai. Que s'est-il passé? L'origine du litige est ce qu'on appelle le français précoce, autrement dit l'enseignement du français dès la primaire. Alors que

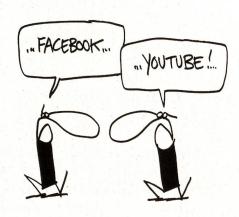
dans tous les cantons romands la première langue étrangère enseignée dans les écoles primaires est l'allemand, un nombre croissant de cantons alémaniques s'apprêtent à bannir le français des écoles primaires. Courant 2014, le parlement cantonal de Thurgo-

vie a ainsi décidé de supprimer le français du programme d'enseignement des écoles primaires. Peu de temps après, le parlement cantonal de Schaffhouse lui a emboîté le pas. Puis ce fut au tour du Gouvernement nidwaldien de poser les jalons d'une suppression du français en primaire. Par ailleurs, des initiatives populaires visant le même objectif ont été déposées dans les cantons des Grisons et de Lucerne. Et cela fait déjà plusieurs années que les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Argovie ont supprimé le français précoce. La liste risque de s'allonger, d'autres cantons discutant actuellement d'un possible remaniement de l'enseignement des langues. Les arguments les plus souvent évoqués? L'allemand standard est la première langue étrangère que les petits Suisses alémaniques doivent assimiler, non sans difficulté. Dans ce contexte, demander aux enfants d'apprendre deux langues étrangères à la fois semble déraisonnable sur le plan pédagogique.

Français contre anglais

Lorsqu'un canton se dit défavorable à l'enseignement du français dès l'école primaire, il ne le supprime pas pour autant. Mais il le cantonne aux classes secondaires, réduisant de ce fait la durée d'apprentissage. Par conséquent, de plus en plus d'enfants reçoivent un enseignement dans une deuxième langue nationale bien plus tardivement et pour une durée fortement réduite. Au grand dam de la Suisse romande, la dévalorisation du français semble aller de pair avec un regain d'estime pour l'anglais. Ainsi, pas moins de 14 cantons alémaniques en-

LES JEUNES
PARLENT
COURAMMENT
L'ANGLAIS





La photo en couverture du magazine «L'Hebdo» de mai montre à quel point le conflit linguistique fait réagir la Suisse romande

seignent d'ores et déjà l'anglais comme première langue étrangère. Dans ces cantons, les premiers cours de français démarrent généralement deux ans après les premiers cours d'anglais.

Langue étrangère contre langue nationale

Le coup d'envoi avait été donné en 1998 par le canton de Zurich, qui avait alors introduit l'enseignement précoce de l'anglais dans les écoles primaires. L'ancien directeur de l'instruction publique du canton, Ernst Buschor (PDC), avait expliqué qu'il estimait dépassé le principe consistant à favoriser l'enseignement du français à celui de l'anglais dans les

écoles. Il défendait avec ferveur l'anglais précoce, langue de l'informatique et de l'économie qui était selon lui la langue de l'avenir. Sa décision a jeté les bases du conflit linguistique actuel. Et les Romands n'ont pas tardé à réagir à cet «affront». Le journaliste romand José Ribeaud a critiqué avec virulence Ernst Buschor dans son livre «La Suisse plurilingue se déglingue» («Revue Suisse» 1/2014), dans lequel il dresse un état des lieux très documenté du paysage linguistique suisse. Au sujet de l'offensive d'Ernst Buschor concernant l'anglais, José Ribeaud dit encore aujourd'hui que

«c'est le pire signal que l'on pouvait envoyer pour la Suisse». Il ne parle pas d'hostilité de la part des Suisses alémaniques, mais évoque «un manque critique de considération et de respect habituellement témoigné envers les minorités». Mais les deux hommes ne parlent pas de la même chose. Alors qu'Ernst Buschor parle du droit d'accorder une place appropriée dans le programme scolaire à l'enseignement de la langue étrangère la plus importante, José Ribeaud, lui, évoque le devoir d'accorder la place nécessaire aux langues nationales les plus importantes.

Une mise à l'écart humiliante

Les responsables alémaniques des politiques éducatives ne sont pas à court d'arguments. Selon eux, l'enseignement précoce du français serait parfois trop lourd à la fois pour les écoliers et les enseignants. Le cours de langue devrait être évalué à l'aune de ses résultats, la question déterminante étant de savoir si à l'issue de la scolarité obligatoire, les jeunes sont en mesure de se faire comprendre dans une deuxième langue nationale. Car tel est bien l'objectif. L'âge à partir duquel son enseignement doit débuter, ainsi que sa durée, sont des questions secondaires. Mais la Suisse romande semble peu convaincue. Pour elle, l'attitude de la Suisse alémanique s'apparente à une mise à l'écart humiliante. Les responsables politiques romands de tous bords dénoncent cette attitude qui menace de briser un maillon clé de la cohésion nationale. L'ancien

THE POST THE MIGROS

VIVE L'ANGLAIS !...

ROASTED POTATOES BARRIER

cadre légal se durcit, un référendum

pourrait être organisé en Suisse alé-

manique. Le cas échéant, les Suisses

devraient se prononcer sur la paix des

langues en Suisse; et lorsque les ques-

tions linguistiques d'un pays sont sou-

mises au verdict des urnes, c'est rare-

ment source d'apaisement. Compte

tenu des risques potentiels, personne

aujourd'hui ne souhaite de votation

nationale. Le conseiller national fri-

bourgeois François Steiert (PS), bi-

lingue et partisan de l'enseignement

d'une deuxième langue nationale à

l'école primaire, estime qu'une vota-

tion populaire sur la question des lan-

gues «cimenterait la division de la

Suisse en régions linguistiques, remet-

trait en question la cohésion nationale

et déclencherait des remous d'une am-

L'offensive du «Schwyzerdüütsch»

Changeons de décor. En Argovie, les

écoles enfantines gèrent actuellement

un autre conflit linguistique. Depuis

le début de l'année scolaire, seul le dia-

lecte v est parlé. La demande qui

consistait à initier les enfants à l'alle-

pleur considérable»

conseiller fédéral libéral Pascal Couchepin avertit que la Suisse alémanique risque de se marginaliser. «Que serait la Suisse sans les Romands et les Suisses italiens? Une province de l'Allemagne, d'une certaine manière.» D'autres brossent un tableau effrayant, avec de jeunes Suisses alémaniques devant parler uniquement anglais lorsqu'ils se retrouvent avec leurs

compatriotes français. Les langues na-

tionales ne seraient ainsi plus un puis-

Les compétences linguistiques,

À la tête de l'Office fédéral de la culture

et à ce titre protectrice des langues,

Isabelle Chassot, elle-même bilingue,

place l'identité au cœur de ses ré-

flexions. La fin de la paix linguistique

serait une lourde perte pour la Suisse,

a déclaré l'ancienne responsable de

l'éducation lors de la polémique de cet

été: «Il lui manquerait tout ce qui fait

l'identité de ce pays: le respect des mi-

norités, la compréhension de la diver-

sité, la recherche du consensus et l'im-

portance des équilibres.» Si la Suisse

décidait d'adopter l'anglais comme

langue de communication, il arrive-

rait l'impensable: la langue serait ré-

duite à son aspect utilitaire, alors

qu'elle comporte aussi des aspects

culturels: «Elle reflète l'environne-

ment de ceux qui la parlent, leur vi-

sion du monde, leurs mécanismes de

sant vecteur d'identité.

gage de respect

pensée, leurs traditions.» Les Romands souhaitent pouvoir parler leur propre langue tout en étant compris, explique Isabelle Chassot. Ils souhaitent être traités comme des Suisses à part entière, qui s'expriment en francais: «Mais ils n'exigent pas que l'on parle français avec eux. En présence de personnes parlant différentes langues, un consensus très helvétique

> veut que chacun s'exprime dans sa propre langue.»



guère que l'on touche à la structure confédérale de leur pays. À la fin de l'été dernier, le conseiller fédéral fribourgeois Alain Berset (PS) a pourtant dû préciser que l'État avait tout à fait le droit d'intervenir si l'intérêt général du pays était menacé. Le système éducatif est un aspect important du système fédéral de la Suisse,

l'État n'interviendra pas. Car si le

LES SUISSES ... FENDANT ... ALLEMANDS APPRENNENT LE SUISSE ROMAND ...



d'en haut

"ON HE SE

SENT PLUS

CHEZ NOUS.

En Suisse, l'école est l'affaire des cantons. Et les Suisses n'apprécient

mais sans responsabilité à l'échelle de la Suisse dans son ensemble, le fédéralisme ne fonctionne pas: «Le fédéralisme ne consiste pas simplement à ce que chacun fasse ce qu'il veut dans son domaine, quelles que soient les répercussions pour la Suisse», déclarait Alain Berset dans un entretien au quotidien «Neue Zürcher Zeitung». La commission de l'éducation du Conseil national lui a emboîté le pas en augmentant également la pression. Son président, le conseiller national Matthias Aebischer (Berne, PS), a déclaré début octobre qu'il n'était plus question d'assister à l'abandon du français précoce par les cantons, les uns après les autres. Dans le même temps, la commission a discuté du projet de contraindre

par la loi les cantons à enseigner

une deuxième langue nationale à l'école primaire. Dans ce dossier, elle a surtout fait pression sur les directeurs cantonaux de l'Instruction publique. Ces derniers se sont rencontrés fin octobre à Bâle, où ils ont été obligés de réagir face à la charge émotionnelle qui entourait la polémique. Et ils ont rendu leur verdict; il n'est pas question de porter atteinte au principe de l'enseignement de deux langues à l'école primaire. Mais les cantons doivent pouvoir continuer à décider quelle langue enseigner en priorité, entre

l'anglais et le français.

Mais il v a un hic: ce verdict n'a aucune valeur contraignante. Les directeurs cantonaux de l'Instruction publique ne peuvent en effet pas dicter leurs choix aux cantons. Ils peuvent simplement leur soumettre des recommandations. Quant à savoir si les inquiétudes d'Alain Berset vont être entendues, si les exigences d'Isabelle Chassot vont être satisfaites et si la proposition de la commission de Matthias Aebischer va être écartée, la question reste ouverte. Suite à la rencontre des directeurs cantonaux, Alain Berset a donc accru davantage la pression. Il a déclaré que l'État n'hésiterait pas à intervenir si, au cours des prochains mois, un canton décidait de supprimer définitivement le français du programme de l'enseignement

Les responsables politiques de l'éducation, tous partis confondus, espèrent qu'en dépit des difficultés,

dard» - nom que donnent les Suisses au «bon» allemand ou à l'allemand écrit - ne peut plus être la langue d'enseignement depuis que les électeurs argoviens se sont prononcés en mai en faveur d'une initiative des Démocrates suisses (DS) qui impose l'enseignement en dialecte dans les écoles enfantines, contre la volonté du gouvernement. En 2011 déjà, les électeurs des cantons de Bâle-Ville et de Zurich s'étaient prononcés en faveur d'un renforcement du dialecte dans les écoles enfantines. Et dans le canton de Zoug, l'UDC vient de lancer une initiative visant à imposer le suisse-allemand comme langue d'enseignement dans les écoles enfantines mais aussi dans quelques matières dans les écoles

mand standard dès l'école enfantine a

Les langues

Suisse alémanique, en plein conflit linguistique avec la Suisse romande, se lance dans une autre bataille assez curieuse portant sur des dialectes suisses. Certains observateurs pensent qu'il existe une nostalgie du dialecte, difficile à expliquer d'un point de vue rationnel, dans laquelle ils voient plutôt l'expression de la «recherche d'une patrie» dans un monde de plus en plus globalisé. Peut-être, mais dans ce cas, les cantons qui encouragent explicitement le dialecte au détriment de l'allemand ne se facilitent pas la tâche. Qu'est-ce que le dialecte exactement? Les enseignants venus d'Allemagne enseigner en Argovie doivent-ils désormais apprendre le haut-alémanique parlé avec un accent

argovien? Par dialecte, doit-on également comprendre le dialecte valaisan local parlé dans une classe de l'école enfantine de Viège, alors que les petits Argoviens le comprennent à peine? Et quid du fait que, pour des raisons historiques, il n'existe pas au sens propre du terme d'«Aargauerdüütsch»?

Une partie des Romands s'amusent des acrobaties linguistiques de la Suisse alémanique. Mais celles-ci commencent à échauffer sérieusement les esprits critiques comme José Ribeaud Selon lui, les Suisses alémaniques portent doublement atteinte à la paix linguistique. Tout d'abord, ils se moquent du français. Ensuite, en négligeant l'allemand standard, ils froissent les Romands qui apprennent studieusement l'allemand et ne comprennent pas, loin s'en faut, le «Schwyzerdüütsch»

Le contrepoint tessinois

Au cœur du conflit, la Suisse peut également s'interroger sur elle-même. Pendant que les Suisses alémaniques et les Romands se disputent pour savoir à partir de quel âge et pendant combien de temps les jeunes doivent étudier une deuxième langue nationale, les Tessinois enseignent à leurs écoliers trois langues nationales durant leur parcours scolaire; l'italien, le français et l'allemand. La langue de Voltaire est initiée aux enfants à partir de neuf ans. Au bout de quatre ans, les élèves apprennent l'allemand, deuxième langue nationale obligatoire. Apprendre trois langues nationales en même temps, «Ce n'est pas la mer à boire». Les Tessinois ne sont pourtant pas plus talentueux que leurs voisins dans l'apprentissage des langues, mais en tant que minorité linguistique, ils n'ont d'autre choix pour se faire entendre que de connaître d'autres langues nationales.

été abandonnée. L'«allemand stan-Nos 5 et 6. un non sens? Pas du tout Outre les langues nationales officielles la Suisse reconnaît deux autres langues: le véniche (voir également la «Revue Suisse» 2/2014), déclaré «langue nationale sans territoire» et promue en ce sens, et le yiddish, également «langue nationale sans territoire». Cette minorité linguistique est d'ailleurs même en hausse, sans aucun soutien de l'État. Le

Il est difficile de dire pourquoi la viddish ancestral de Suisse, originaire du Surbtal ou d'Endingen est toutefois présumé disparu. Quelques expressions sont toutefois entrées dans le langage courant et l'on peut parfois entendre, entre autres mots suisses-allemands, des expressions telles que «Stuss», qui signifie «Unsinn» en allemand, ou «non sens» en français. www.bilinguisme.ch